



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE**

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 DECEMBRE 2023

Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

Décision DB 2023-085

Demande de subvention Département – Fonctionnement APN 2024

Date de convocation : 29/11/2023	Liste des délibérations affichées le : 11 décembre 2023	
Membres en exercice : 10	Présents : 7 à l'ouverture de la séance (en ligne)	
Absents et dépôts de pouvoirs : 0	Autres absents : 3	Votants : 7

Présents : Francis SAVY, Elvire ANDREWS, Yves ANIORT, Anthony CHANAUD, Christian SOULA, Alfred VISMARA et Bernard VAQUIÉ.

Procurations : Néant

Excusés : Jacques GALY. Jacques MAMET et Mohamed EL HABCHI

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Yves ANIORT

La Communauté de communes des Pyrénées audoises poursuit à travers le pôle politiques territoriales et le service des sports de pleine nature les efforts d'entretien, balisage, actualisations du PDIPR, valorisations thématiques des sentiers de randonnées.

Outre les 50 sentiers de randonnée pédestre, l'intercommunalité entretient l'Espace VTT (38 boucles), le site d'escalade et les 6 parcours de pêche no-kill.

La promotion de ces sites inscrits va de pair avec les investissements sur des projets (signalétique d'information, équipements de sécurité ou d'agrément).

Le budget prévisionnel présente un chiffrage par activité, chacune intégrant (au maximum) l'entretien (courant ou débroussaillage), le balisage (commande et pose de signalétique directionnelle), la communication (papier et/ou numérique), les petits travaux d'aménagement (remise en état) :

- Pour les itinéraires de randonnée, le coût global est estimé à **38 251,75 € HT**
 - Pour le vélo-tout-terrain, le montant est de **9 599 € HT**
 - L'entretien et la valorisation des parcours de pêche no-kill représentent **4 800 € HT**
- Communication : internet VTT, cartes Rando et VTT estimée à **4 329 €HT**

Le projet global de ces prestations s'élève à **56 979,75 €HT**.

En conséquence, le Président sollicite du Bureau l'autorisation de déposer une demande de subvention au Conseil Départemental de l'Aude sur la base d'un taux de financement de 60% soit **34 187,85 €**.

DEMANDE DE SUBVENTION - TAXE D'AMENAGEMENT 2021

Activités pleine nature - Communauté de Communes des Pyrénées Audoises

RANDONNEE PEDESTRE				
	Fonctionnement	Entreprise	N° Devis	Date
ENTRETIEN annuel :				
Entretien sentiers UT Axat	8 790 € HT	Pazzaglia		16/11/2023
Entretien sentiers UT Pays Sault	5 426,50 € HT	Actiforest		01/12/2023
Entretien sentiers UT Quillan	7 028 € HT	Actiforest		01/12/2023
Entretien sentiers UT Chalabre	3 239.25 € HT	Actiforest		01/12/2023
Travaux de remise en état des sentiers randonné	3 880 € HT	Actiforest		
Travaux sécurisation	950 € HT	Arboriste elagueur	2111-23 2111-23-2	21/11/2023
Sous-TOTAL entretien	29 313,75 € HT			
BALISAGE :				
Balisage sentiers pédestres	6 593 € HT	Arboriste élagueur		21/11/2023
150 Balises directionnelles sentiers	1 370 € HT	Intertrace	DE0239	21/09/2023
150 jalons PC station Camurac	975 € HT	Appro Mountain	2261/000	18/04/2023
Sous-TOTAL balisage	8 938 € HT			
TOTAL	38 251.75 € HT			
Subvention demandée (60%)	22 951,05 €	Département Aude		
Autofinancement (40%)	15 300,70 €	CCPA		

VELO TOUT-TERRAIN

VELO TOUT-TERRAIN				
ENTRETIEN - BALISAGE :	Fonctionnement	Entreprise	N° Devis	Date
Balisage et entretien sentiers VTT CCPA et Limouxin	8 697 € HT	Arboriste élagueur		25/10/2023
Achat balises	902 € HT	Intertrace	DE 0239	21/09/2023
TOTAL	9 599 € HT			
Subvention demandée (60%)	5 759.40 €	Département Aude		
Autofinancement (40%)	3 839.60 €	CCPA		

PECHE NO-KILL

PECHE NO-KILL				
	Fonctionnement	Entreprise	N° Devis	Date
ENTRETIEN des sites	4 800 € HT	Pazzaglia		16/11/2023
TOTAL	4 800 € HT			
Subvention demandée (60%)	2 880 €	Département Aude		
Autofinancement (40%)	1 920 €	CCPA		

COMMUNICATION RANDONNEE & VELO TOUT-TERRAIN

COMMUNICATION RANDONNEE & VELO TOUT-TERRAIN				
	Fonctionnement	Entreprise	N° Devis	Date
Site internet VTT	185 € HT	Jimdo	Inv10246705	24/10/2023
Réédition cartes VTT	3 220 € HT	Intertrace	DE0260	16/10/2023
Fiches randonnées	924 € HT	Coméprint-le Limouxin	04317	17/11/2023
TOTAL	4 329 € HT			
Subvention demandée (60% site internet, fiches, rééditions carte)	2 597.40 €	Département Aude		
Autofinancement (40%)	1 731.60 €	CCPA		

Le Bureau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 mai 2013 modifié portant création de la communauté de communes des Pyrénées audoises,

Vu la délibération du Conseil de la communauté du 20 juillet 2020 n°DC 2020-04
au Bureau,

Après en avoir délibéré,

Conseillers présents	7	Suffrages exprimés	7
Retraits avant vote	0	Pour	7
Abstentions	0	Contre	0

DECIDE :

Article 1 : APPROUVE le programme défini ci-dessus pour l'année 2024,

Article 2 : APPROUVE le plan de financement présenté,

Article 3 : AUTORISE le Président à déposer une demande de subvention sur la base de ces éléments auprès des services du Conseil Départemental de l'Aude.

Pour extrait conforme
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 18/12/23
- ❖ et de sa publication le 18/12/23